



Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT DU PERSONNEL DE L'ISABU

I. CONTEXTE GENERAL

L'institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, l'Agriculture et l'Elevage (MINEAGRIE). L'ISABU a été créé par l'ordonnance législative n° B7/11 du 22 juin 1962, et l'ordonnance de sa création a été revue par le décret N° 100/202 du 15/9/2014, portant réorganisation de l'ISABU et l'ordonnance ministérielle n° 710/1862 du 28/11/2014, portant organisation des services de l'ISABU. L'ISABU dispose d'un mandat national de coordonner la recherche agronomique au Burundi. En cette qualité, l'ISABU oriente les initiatives de recherche, centralise leurs résultats et les propose/restitue aux services de vulgarisation pour leur transfert et adoption par les utilisateurs.

L'ISABU a pour mission de promouvoir le développement scientifique de l'agriculture et de l'élevage du Burundi. A cette fin :

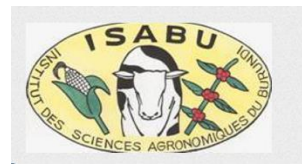
1. Il assure l'administration des établissements de recherche et d'expérimentation dont la gestion lui est confiée par le Ministre ayant l'environnement, l'agriculture et l'élevage dans ses attributions ;
2. Il se livre à toutes études, recherche, expérimentation visant le développement de l'agriculture et de l'élevage en général, et à tous travaux se rapportant à son objet en particulier ;
3. Il collabore avec les services du MINEAGRIE et avec d'autres services intéressés à ses activités, notamment les agriculteurs et éleveurs et leurs associations, à la programmation, évaluation et diffusion ainsi que l'utilisation des résultats de ses recherches et expérimentations ;
4. Il a le pouvoir de négociation en vue d'acquérir tout matériel végétal et animal intéressant la recherche ;
5. Il concourt à la formation et au recyclage des techniciens et spécialistes du domaine de la vulgarisation et de la recherche agro-sylvo-zootechnique ;
6. Il prépare et négocie les conventions de coopération scientifique susceptibles de contribuer à la réalisation de son programme.

En plus de ces missions liées à la recherche, le Gouvernement du Burundi vient de donner une nouvelle orientation à l'ISABU. Cette dernière consiste en la transformation de l'ISABU en industrie des semences de qualité et des animaux d'élevage performants.

En effet, le départ à la retraite ou le décès prématuré de quelques chercheurs de l'institut ainsi que l'exécution du nouveau mandat que le Gouvernement vient de confier à l'ISABU oblige l'unique institution en charge de la recherche agronomique au Burundi à opérer un recrutement d'un effectif requis des chercheurs ayant des expertises diversifiées et c'est l'objectif des présents termes de références.



Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



II. OBJECTIFS ET RESULTATS.

II.1. Objectif

D'une manière générale, il s'agit de mettre à la disposition de l'ISABU un personnel qualifié et compétent afin d'assurer sa mission de recherche et de production des semences sélectionnées et animaux d'élevage performant.

II.2. Tâches et Responsabilités

A. Postes de dix-huit (18) Chercheurs (3 Ph.D; 15 Mastère ou Bac+5)

1. Les principales tâches et responsabilités du chercheur

1. Formaliser et élaborer les projets de recherche à proposer à l'autorité hiérarchique et au bailleur de fonds sur base des problématiques hautement pertinentes soulevées par la société ;
2. Exécuter les projets de recherche financés ;
3. Concevoir et suivre la mise en œuvre efficace des protocoles de recherche ;
4. Encadrer les techniciens dans la mise en œuvre des travaux de recherche ;
5. Développer les partenariats avec les intervenants régionaux et internationaux travaillant sur des sujets similaires afin de partager les pistes de réflexion, les connaissances et les solutions pratiques ;
6. Participer à la préparation de la réponse à des appels d'offres d'organismes publics ou privés intervenant dans son domaine d'expertise
7. Publier assez régulièrement les résultats de la recherche dans des revues scientifiques indexées ainsi qu'à travers les médias et les conférences/séminaires scientifiques
8. Participer activement et très régulièrement dans les activités de renforcement des capacités (formations académiques à long terme, stages et ateliers de formation à court terme)
9. Exhiber à grande échelle les meilleurs résultats de la recherche à travers l'installation des champs de démonstration dans les centres d'innovations de l'ISABU et chez les fermiers pilotes sélectionnés par l'ISABU
10. Accepter de signer le contrat de performance et d'être régulièrement évalué sur base des performances
11. Exécuter toute autre tâche lui confiée par son supérieur hiérarchique.

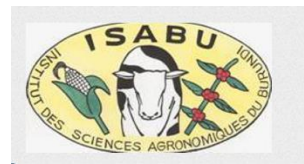
2. Compétences

* Compétences organisationnelles

1. Bonne connaissance de la méthodologie de la recherche ;
2. Expérience avérée dans la gestion des projets de recherche/développement agricole ;
3. Grande intégrité, passion pour l'excellence et bonnes relations interpersonnelles ;
4. Orientation vers l'atteinte des résultats et capacité à travailler de façon autonome ;
5. Bonnes capacités d'analyse
6. Justifier d'une expérience en planification et analyse des projets, et particulièrement concernant les aspects agronomiques ;
7. Justifier de la capacité à produire des rapports ;
8. Identifier les risques liés à la mise en œuvre du projet et proposer des solutions pour faire face à ces risques ;
9. Justifier de la capacité de gestion des relations et capacité de travailler efficacement avec des groupes culturellement et idéologiquement diversifiés ;
10. Justifier de la capacité en communication verbale et écrite ;



Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Élevage



**Attitudes et capacités*

1. Avoir des capacités d'analyse et de synthèse ;
2. Être organisé et méthodique ;
3. Accepter et donner des critiques constructives ;
4. Suivre toutes les procédures, les processus et les politiques de l'ISABU
5. Respecter et promouvoir la politique, les pratiques, les procédures et l'environnement autour de la recherche agronomique ;
6. Respecter les délais et la qualité des exigences des résultats ;
7. Surveiller son propre travail afin d'en corriger les erreurs ;

**Communication*

1. Partager activement des informations pertinentes ;
2. Écouter attentivement, communiquer clairement et être à l'écoute de commentaires sur l'évolution des priorités et procédures ;
3. Écrire clairement et efficacement ;

**Professionnalisme*

1. Être capable d'identifier les problèmes, les opportunités et les risques ;
2. Être persistant et calme vis-à-vis de défis et de stress ;
3. Traiter tous les collègues avec respect et dignité ;
4. Travailler efficacement avec des personnes de cultures différentes en s'adaptant au contexte culturel.

**Travail d'équipe*

1. Contribuer activement à un environnement d'équipe efficace et agréable ;
2. Contribuer et suivre les objectifs de l'équipe ;
3. Déléguer les tâches et les responsabilités ;
4. Prendre la responsabilité conjointe pour le travail de l'équipe.

**Compétences techniques*

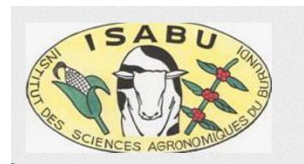
Excellentes compétences en informatique, en particulier dans les applications MS Office tels que MS Word, MS Excel, MS PowerPoint, Internet, Logiciels de traitement statistique des données et autres logiciels spécifiques à son domaine de recherche.

3. Education

1. Titulaire d'un diplôme de Docteur en amélioration des plantes/production ou santé animale/Transformation agro-alimentaire ou tout autre domaine connexe. Avoir publié des articles scientifiques dans des revues internationales indexées et avoir réalisé des travaux de consultance dans son domaine de recherche constituent un avantage.
2. Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur Agronome (BAC+5) ou de Mastère en amélioration végétale/agronomie tropicale/lutte intégrée contre les maladies et ravageurs des plantes/santé ou production animale/ aquaculture /technologie agro-alimentaire/ chimie/ biochimie/ climatologie/ foresterie/ sciences environnementales/sciences du sol/ mécanisation agricole/ informatique/audit/ socio-économie rurale ou tout autre domaine connexe. Pour le titulaire du diplôme de mastère, avoir publié au moins un article scientifique dans une revue internationale indexée constitue un avantage.



Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



4. Exigences particulières

1. Être de nationalité burundaise¹ ;
2. Être âgé de 18 ans révolus et n'avoir pas dépassé 40 ans. Toutefois, la limite d'âge est reculée à l'âge de 50 ans pour les candidats porteurs d'un diplôme de docteur ;
3. N'avoir pas été condamné, sauf pour infraction non intentionnelle, à une peine égale ou supérieure à 6 mois de servitude pénale sans sursis ou à une peine avec sursis égale ou supérieure à un an de servitude pénale ou à plusieurs peines avec ou sans sursis dont le total est égal ou supérieur à un an de servitude pénale ;
4. Être reconnu, par certificat médical délivré par un médecin agréé par le Gouvernement, cliniquement et physiquement apte à exercer l'emploi postulé ;
5. Ne pas avoir été révoqué d'un emploi public et avoir une attestation de bonne conduite, vie et mœurs.
6. Avoir un permis de conduire constitue un atout

¹ Selon les statuts de l'ISABU, en cas de pénurie des candidats nationaux, des étrangers résidant au Burundi peuvent être engagés

B. Postes de six (6) techniciens supérieurs Bachelier (BAC+3)/ Ingénieur industriel (A1)

1. Les principales tâches et responsabilités

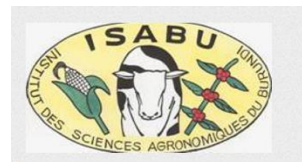
1. Mettre en application les protocoles préétablis par les chercheurs
2. Organiser le travail et coordonner le personnel mis à sa disposition ;
3. Assurer la qualité des expérimentations, ainsi que l'optimisation des matériels utilisés.
4. Gérer quotidiennement les données
5. Assurer la bonne gestion des équipements, matériels et des stocks mis à sa disposition ;
6. Assurer la maintenance et valorisation du patrimoine qui lui est confié.
7. Exhiber à grande échelle les meilleurs résultats de la recherche à travers l'installation des champs de démonstration dans les centres d'innovations de l'ISABU et chez les fermiers pilotes sélectionnés par l'ISABU
8. Accepter de signer le contrat de performance et d'être régulièrement évalué sur base des performances
9. Exécuter toute autre tâche lui confiée par son supérieur hiérarchique.

2. Les profils des Techniciens Supérieurs, Bachelier (BAC+3)/ Ingénieur industriel (A1):

1. Avoir un diplôme de BAC+3 ou Ingénieur industriel A1 : agronomie tropicale, phytotechnie et lutte intégrée contre les maladies et ravageurs des plantes, techniques forestières, Technologie agroalimentaire, transfert des technologies, production et santé animale et agrostologie.
2. Avoir un diplôme **avec mention DISTINCTION constitue un atout**;
3. Une bonne maîtrise de l'outil informatique (World, Excel, power point) constitue un atout.
4. Une bonne maîtrise des logiciels statistiques de traitement des données et avoir une capacité de réaliser la recherche documentaire sur internet constitue un atout;
5. Avoir une expérience sur l'insémination artificielle constitue un atout,
6. Disponibilité, grande capacité de travail en équipe et résoudre les problèmes quotidiens ;
7. Une bonne maîtrise du français et du kirundi ainsi qu'un bon niveau en anglais ;



Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



En plus du profil susmentionné, les candidats devront remplir les conditions suivantes :

1. Etre de nationalité burundaise ;
2. Etre âgé de 20 ans au moins et n'avoir pas dépassé trente-cinq ans ;
3. Ne pas avoir été révoqué d'un emploi public ;
4. Etre libre de tout engagement ;
5. **Etre capable de travailler sous STRESS ;**
6. Une fois retenu(e), être disposé(e) à travailler sur toute l'étendue du territoire national où l'ISABU est opérationnel, et également à exécuter tous les travaux nécessaires au bon fonctionnement de la station régionale de recherche ou centre d'innovation.

C. Poste de vingt (20) techniciens agronomes/ vétérinaires A2 et cinq (5) laborantins A2 ou autres compétences équivalentes.

1. Les principales tâches et responsabilités

** Techniciens agronomes et vétérinaires*

1. Mettre en application les protocoles préétablis par les chercheurs
2. Organiser le travail et coordonner le personnel mis à sa disposition ;
3. collecter quotidiennement les données
4. Assurer la bonne gestion des équipements, matériels et des stocks mis à sa disposition ;
5. Assurer la maintenance et valorisation du patrimoine qui lui est confié.
6. Assurer l'encadrement des capitas et de la main d'œuvre
7. Elaborer des listes de paie
8. **Etre capable de travailler sous STRESS**
9. Pour les vétérinaires, être capable d'assurer la gestion rationnelle de l'élevage et des animaux de la ferme
10. Une fois retenu, accepter de signer le contrat de performance et d'être régulièrement évalué sur base des performances
11. Exécuter toute autre tâche lui confiée par son supérieur hiérarchique.

** Techniciens laborantins ou autres compétences équivalentes pour le laboratoire de biotechnologie*

1. Assurer la préparation des milieux de culture,
2. Assurer la micropropagation des cultures à multiplication végétative
3. Participer à l'initiation et à la culture du méristème
4. Mettre en pratique les règles d'hygiène et de sécurité,
5. Détecter et gérer les infections des vitroplants en culture
6. Collecter quotidiennement les données de laboratoire
7. Etre capable de travailler sous STRESS

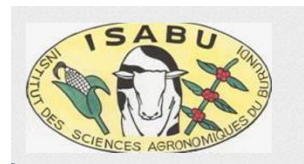
2. Profil des techniciens

** Techniciens agronomes et vétérinaires*

1. Avoir terminé l'ITAB avec au moins mention fruit
2. Avoir effectué un stage professionnel dans le domaine constitue un atout
3. Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (World, Excel, power point) constitue un atout.
4. Avoir une expérience sur l'insémination artificielle constitue un atout,
5. Disponibilité, grande capacité de travail en équipe et résoudre les problèmes quotidiens ;
6. Une bonne maîtrise du français et du kirundi ainsi qu'un bon niveau en anglais ;



Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



7. Une fois retenu, accepter de signer le contrat de performance et d'être régulièrement évalué sur base des performances
8. Exécuter toute autre tâche lui confiée par son supérieur hiérarchique.
9. Etre de nationalité burundaise
10. Etre âgé de 20 ans au moins, n'avoir pas dépassé trente-cinq ans et être disposé(e) à travailler partout sur le territoire national;

** Techniciens laborantins ou autres compétences équivalentes pour le laboratoire de biotechnologie végétale*

1. En plus du profil en agronomie ou domaine équivalent, avoir effectué un stage professionnel au laboratoire
2. Avoir une solide expérience au laboratoire de culture *in vitro*: préparation des milieux de culture/ l'initiation, la micropropagation et la culture du méristème des plantes à multiplication végétative
3. Avoir une expérience dans la pratique des règles d'hygiène et de sécurité, rigueur, sens d'organisation et du respect de la gestion des registres du laboratoire,
4. Avoir une expérience dans la détection et gestion des infections des vitroplants en culture et la collecte quotidienne des données au laboratoire
5. Etre capable d'utiliser les équipements importants de laboratoire (autoclave, bain marie, pH-mètre, balance analytique, hotte à flux laminaire, distillateur,...) et être capable de gérer de petites pannes des équipements et d'électricité constituent un atout.
6. Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (World, Excel) constitue un atout.
7. Avoir une expérience dans la conservation des produits chimiques au laboratoire constitue un atout.
8. Avoir une bonne maîtrise du français et du kirundi;
9. Etre de nationalité burundaise
10. Etre âgé de 20 ans au moins, n'avoir pas dépassé trente-cinq ans et être disposé(e) à travailler partout sur tout le territoire national;

D. Postes de main d'œuvre spécialisée: trois (3) au laboratoire *in vitro*, seize (16) dans les serres conventionnelles, hydroponiques ou aéroponiques.

1. Les tâches principales sont :

** La main d'œuvre spécialisée au laboratoire de culture *in vitro**

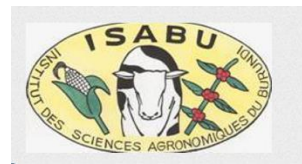
1. Hygiène du laboratoire
2. Nettoyage et désinfection de la verrerie
3. Gérer les infections des vitroplants en culture
4. Savoir utiliser les équipements de laboratoire comme; pH mètre; Balance de précision, Autoclave, étuve, Bec bunsen, bain marie- agitateur, Hotte à flux laminaire, micro-onde, entretien de la hotte constitue un atout.

** La main d'œuvre spécialisée dans les serres*

1. Hygiène des serres conventionnelles, hydroponiques et aéroponiques
2. Mélange, stérilisation et conservation du substrat des serres
3. Sevrage des vitroplants en serres
4. Assurer les pratiques culturales des vitroplants de pomme de terre en serres



Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



2. Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

** La main d'œuvre spécialisée au laboratoire de culture in vitro*

1. Avoir une solide expertise au laboratoire de culture in vitro
2. Etre capable d'utiliser les équipements ci-haut cités constitue un atout.
3. Avoir une connaissance dans la préparation, homogénéisation, stérilisation et conservation du milieu de culture constitue un atout.
4. Avoir une connaissance des différentes activités du laboratoire constitue un atout.
5. Avoir une bonne maîtrise du kirundi et relativement du français;
6. Etre de nationalité burundaise
7. Etre âgé de 20 ans au moins, n'avoir pas dépassé quarante ans et être disposé(e) à travailler partout sur le territoire national;

** La main d'œuvre spécialisée dans les serres*

1. Etre de nationalité burundaise
2. Avoir une bonne connaissance dans les activités des serres conventionnelles, hydroponiques et aéroponiques.
3. Avoir une expérience dans les mélanges, stérilisation et conservation du substrat constitue un atout.
4. Avoir une expérience dans la manipulation des vitroplants pendant et après le sevrage constitue un atout.
5. Etre âgé de 20 ans au moins, n'avoir pas dépassé quarante-cinq ans et être disposé(e) à travailler à l'intérieur du pays;

E. Postes de quatre (4) Chauffeurs

Les tâches principales et profil des candidats

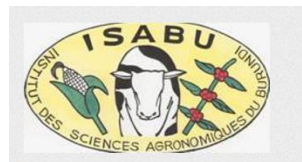
1. Etre de nationalité burundaise
2. Avoir un permis de conduire catégorie B ou B-C
3. Avoir un diplôme constitue un atout
4. Etre âgé de 20 ans au moins, n'avoir pas dépassé trente-cinq ans et être disposé(e) à travailler partout sur le territoire national

III. COMPOSITION DU DOSSIER

1. Une lettre de demande d'emploi motivée en français, portant contact téléphonique et/ou adresse E-mail, adressée au Directeur Général de l'ISABU.
2. Un curriculum vitae détaillé faisant ressortir l'expérience professionnelle, signé et actualisé;
3. Une copie du diplôme certifiée conforme à l'original (tous les candidats sauf la main d'œuvre et les chauffeurs);
4. Une copie du certificat de travail ou de l'attestation de services rendus (tous les candidats sauf la main d'œuvre et les chauffeurs) ;
5. Des copies des stages et consultations effectués ainsi que les articles publiés (seulement pour les candidats docteur ou mastère)
6. Une copie de la carte nationale d'identité ;



Ministère de l'Environnement,
de l'Agriculture et de l'Elevage



IV. AVERTISSEMENT

1. Pour les candidats porteurs d'un diplôme de docteur, la sélection se fera sur base des critères de performances préétablis et à compétences égales, une interview sera organisée pour les départager ;
2. Pour les candidats porteurs d'un diplôme de mastère ou BAC+5, BAC+3 ou Ingénieur industriel (A1), seuls ceux qui répondent au profil recherché seront contacté(e)s pour un test écrit qui sera suivi d'une interview uniquement pour ceux qui auront réussi au test écrit ;
3. Pour les candidats porteurs d'un diplôme de techniciens A2, seuls ceux qui répondent au profil recherché seront contacté(e)s pour un test écrit qui sera suivi d'une interview uniquement pour ceux qui auront réussi au test écrit
4. Pour la main d'œuvre spécialisée et chauffeurs, seuls ceux qui répondent au profil recherché seront contacté(e)s pour un test pratique qui sera suivi d'une interview uniquement pour ceux qui auront réussi au test pratique
5. Cette description de poste n'est pas exhaustive quant aux qualifications et capacités requises, de même que pour les activités et les responsabilités liées au poste.